

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Dispositions prises pour maintenir la propreté sur certains sites publics de la ville du Gosier

GOSIER, LE 18 MARS 2021 — En raison de la grève de certains agents communaux du Gosier déclenchée le 2 mars dernier par l'UTC-UGTG, Cédric CORNET, maire du Gosier, président de la CARL, informe la population que des dispositions seront prises pour garantir la propreté sur le territoire communal.

Dès lundi 22 mars au plus tard, une société mandatée par la ville du Gosier procédera au nettoyage des sites suivants :

- parc paysager du calvaire
- parc de l'anse Tabarin avec entrée du débarcadère
- boudrome
- plage de la Datcha
- espace aménagé de l'anse Canot et la plage de l'anse Canot
- boulevard du Général de Gaulle, depuis l'anse Tabarin jusqu'au carrefour de l'église, trottoirs inclus

Ces dispositions de maintien de propreté sur le territoire représentent un coût important pour la collectivité qui n'était pas prévu au budget.

Pour rappel, le non ramassage des déchets lié à l'activité humaine entraîne la prolifération de nuisibles sur les différents sites fréquentés par la population, avec tous les risques engendrés.

Il est essentiel que les bâtiments communaux soient accessibles pour d'une part, que les agents puissent reprendre leur travail et d'autre part, permettre le dialogue social.

Le maire président déplore que la situation perdure alors qu'il a plusieurs fois, tendu la main aux représentants syndicaux pour une reprise des négociations au sein de la commune, mais les propositions de dates n'ont jamais été acceptées par le syndicat UTC UGTG.

Contact Presse :

- Ingrid SSOSSÉ ISMAIN | 0690 81 94 14 | [issosse@villedugosier.fr](mailto:issosse@villedugosier.fr)
- Yannick ZÉBUS | 0690 57 63 33 | [yzebus@rivieradulevant.fr](mailto:yzebus@rivieradulevant.fr)